

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS NON GRADES

CENTRE PENITENTIAIRE de SAINT DENIS



Centre Pénitentiaire
17, Chemin Saint-Léonard
97495 Sainte-Clotilde



LETTRE OUVERTE

A

Mme GUEGAN

Cheffe de la mission outre-mer.

OBJET : Organisation du service des agents et effectif du personnel du CP de Saint Denis.

Pièce jointe: Note de service du 06 septembre 2021.

Madame la Directrice,

Le bureau local du SPS du centre pénitentiaire de Saint Denis attire votre attention sur la mise en place de réunions de travail concernant l'organisation de service de l'établissement.

En effet, une réflexion est menée par les différents membres du personnel, comme vous pouvez prendre connaissance grâce à la note de service citée en pièce jointe.

L'objectif consiste à élaborer un organigramme appliqué plus cohérent.

A priori, il y a un problème avec notre organigramme.

Le SPS partage cette avis et tient particulièrement à porter à votre connaissance les éléments qui ont contribué à cette incohérence.

Concernant le service des agents en brigade, leur service actuel génère des heures négatives.

Nous tenons à vous signaler qu'il a été validé par la MSPOM de l'époque.

Aujourd'hui, tous les agents en brigades sont volontaires pour être rappelés afin de ramener leur compteur d'heure proche de zéro en fin d'année. La plupart des agents en service brigade combinent leurs heures et effectuent même des heures supplémentaires.

Le SPS félicite ces agents pour leur professionnalisme.

Cependant, notre organisation observe que des repos hebdomadaires leurs sont attribués inopinément afin de générer pour le coup des heures négatives en cours et en fin d'année.

Le SPS vous demande de mettre un terme à cette **mascarade**.

Vous ne pouvez pas pointer du doigt les agents en service brigade pour vous exonérer de la demande en effectif de personnel pour le Centre Pénitentiaire de Saint Denis.

De plus, l'effectif du personnel en service posté et en poste fixe ne cesse d'être réduit.

Vous avez diligemment plusieurs ouvertures de services sans pour autant affecter du personnel à l'établissement.

Nous tenons à vous adresser une liste des services ouverts et des postes vacants et non remplacés.

1/ Le pôle écrou (-2 dans l'effectif posté)

2/ L'hôpital de jour (-2 agents pris sur l'effectif existant).

3/ L'ELSP (10 agents donc -3 agents postés).

D'ailleurs son effectif doit être abondé de 5 agents supplémentaires pour leur permettre d'effectuer efficacement leurs missions qui leur sont confiées.

4/ Vous avez régularisé 2 MAD pour la MA de Saint Pierre et il reste une MAD (-3 agents).

5/ 2 départs à la retraite le 1^{er} décembre 2020, non remplacés.

6/ 1 décès en 2020. Toujours pas d'agent affecté à l'établissement.

7/ 4 moniteurs de sports prévu sur l'organigramme de référence, il ne nous reste que 2 moniteurs et un surveillant faisant fonction.

8/ Un départ en retraite d'une surveillante au BGD déjà remplacé par une secrétaire administrative.

9/ Plus d'agent polyvalent buanderie (-1).

10/ Plus d'agent polyvalent ateliers (-1)

11/ Agent au quartier mineur (-1)

12/ 2 agents en CLD et 1 en CLM

Après calcul, l'établissement se trouve **amputé** de **20** agents et de **2** moniteurs de sports..

Madame la Directrice, quand comptez vous faire les demandes nécessaires afin d'abonder en personnel notre établissement ? Après ce bilan comptable comment penser que l'Administration Centrale ne vous attribue pas des agents pour notre établissement ?

Le SPS vous demande de bien vouloir nous communiquer les pièces administratives attestant de votre demande d'agents auprès de l'Administration Centrale.

Notre organisation souhaite voir des agents inscrits pour la prochaine CAP de mobilité des surveillants (es).

Notre île constitue un vivier de recrutement pour cette administration, nombreuses sont les familles réunionnaises vivant dans l'attente de revoir leurs chers enfants retourner au pays.

Dans l'attente d'une réponse éclairée et explicative, le SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS NON GRADES vous adresse ses salutations les plus respectueuses et vous serai gré de bien vouloir apporter une attention toute particulière à cette lettre ouverte.

SAINT DENIS LE 24 SEPTEMBRE 2021

Le bureau Local SPS.